

COMMUNE DE SAUBENS



Département de la Haute-Garonne

N°2024/26

Objet : Nomination correspondant sécurité routière

en exercice : 18
présents : 17
votants : 18
exprimés
pour : 18
contre : 0
abstentions : 0

Certifiée exécutoire par le Maire de SAUBENS compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture le et de la publication le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 mars, le Conseil Municipal de la Commune de SAUBENS dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marc BERGIA.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2024

Présents : MMES CARISTAN Carole, GARY Isabelle, MASSIA Kristel, NADEAU MASSON Tiphaine, PENNEROUX Béatrice, RENAUD Sandrine, ZIOUANI Mahjouba
MM BERGIA Jean-Marc, BONNET Benoît, GUILLEMET Olivier, HETREUX Denis, LAMBERT David, MALAVAL Claude, MANGION Denis, MARSAC Alain, MERCI Bernard, PEYRIERES David

Procurations : Mme LAHANA Agnès à M. GUILLEMET Olivier

Secrétaire de séance : M. MANGION Denis

Le Maire rappelle que l'association des Maires et des Présidents de Communauté de la Haute-Garonne et l'Etat (Préfecture de la Haute-Garonne) ont signé le 23 juin 2006 une convention de partenariat dont l'objet est d'informer et de sensibiliser les Maires du Département de la Haute-Garonne en vue de développer des plans d'action de Sécurité Routière dans le cadre des champs de compétences des communes.

Afin de mettre en œuvre cette information et cette sensibilisation, le Maire invite le Conseil Municipal à désigner un membre de l'assemblée délibérante pour être correspondant Sécurité Routière.

Il sera l'interlocuteur privilégié de la Préfecture et des acteurs concernés en constituant ainsi sur le Département un réseau de relais en charge de la sécurité routière au sein des collectivités dont l'animation sera confiée à la Préfecture et à l'AMF 31.

Benoît Bonnet présente sa candidature à ce poste.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Benoît Bonnet comme Correspondant Sécurité Routière de la commune.

Les signatures sont au registre.
Fait à Saubens, le 2 avril 2024.



Le Maire,

J.M BERGIA